

Québec français



Le cours de contes et légendes ou les chercheurs de trésors

Nicole Guibault

Number 116, Winter 2000

Contes et légendes

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56132ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Guibault, N. (2000). Le cours de contes et légendes ou les chercheurs de trésors. *Québec français*, (116), 76–83.

LE COURS DE CONTES ET LÉGENDES

ou les chercheurs de trésors

Le fait d'avoir dispensé le cours de « Contes, légendes et chansons folkloriques du Québec » pendant vingt-cinq ans dans une matière à première vue fort éloignée de la vision que nous pouvons avoir de l'an 2000 soulève la question inévitable de sa pertinence à l'aube du troisième millénaire. À bien y réfléchir, ce cours a toujours posé le même défi : celui de l'adaptation.

PAR NICOLE GUILBAULT



travers les changements qui se sont imposés au fil du temps, on peut rétrospectivement jeter un regard non pas nostalgique, mais plutôt interrogateur sur le phénomène parfaitement anachronique que représente pour certains la tradition orale québécoise à l'ère de l'Internet, de la globalisation et du « murmure marchand ». En effet, depuis le tout premier cours que j'ai donné devant une classe de « Contes et légendes » en 1974 et celui que je donne pour la dernière fois en cet automne chaud de 1999, le tableau aura changé maintes fois : changement de programmes, changement dans les objectifs, changement dans la composition des groupes d'élèves. Ce cours a subi des mutations d'importance, en particulier lorsqu'il passa du statut de cours complémentaire ouvert à toutes et à tous depuis 1974 à celui de cours de concentration, en 1988, pour finalement disparaître, dans sa forme actuelle, du nouveau programme multidisciplinaire en Arts-Littérature-Cinéma-Langues et Traduction. En outre, au moment de l'inscription de ce cours aux *Cahiers de l'enseignement collégial* à la fin des années 1960, la société québécoise en général et le milieu collégial en particulier accordaient au « retour aux sources » une importance et une signification qui se sont progressivement éteintes. Les moteurs de l'identité québécoise ne passent plus par le mouvement *revival* qui soutenait au départ l'engouement collectif pour ce répertoire traditionnel qui est de ce fait à requestionner aujourd'hui autant dans sa signifi-



cation sociale que dans ses orientations pédagogiques. Mais par delà les changements de programmes, le profil fluctuant des groupes d'élèves et le déplacement des valeurs collectives, les données fondamentales demeurent : des histoires qui font peur ou qui font rêver continuent de se propager, de génération en génération, chacune y ajoutant son petit grain de sel et renouvelant l'imaginaire selon ses attentes et son inventivité.

Les conteurs anonymes de la littérature

Dès 1970, les principaux objectifs du cours étaient clairement définis : montrer que la littérature orale a toujours existé et existe toujours, au Québec, en parallèle avec la littérature écrite, qu'elle l'a influencée, et que l'évolution de l'une et de l'autre ne s'est pas faite sans interaction ; que des auteurs d'ici y ont puisé leur inspiration, certains directement, comme Honoré Beaugrand qui a même fait sous cet aspect un véritable travail d'ethnographe à une certaine époque de sa vie, d'autres de façon plus extravagante, comme André Brochu avec le fantôme de « La berluie » ou encore Robert Gravel, à la fin de *L'homme qui n'avait plus d'ami*, alors qu'un pacte avec le diable se tient dans un bar de Montréal.

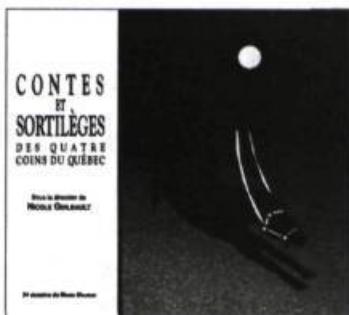
Cette alternance entre l'oral et l'écrit suppose au départ une définition de chacun de ces deux territoires de l'imaginaire. La littérature orale, c'est le folklore, transmis de bouche à oreille d'abord et avant tout. Étymologiquement, le mot *folk* signifie « le peuple »,

au sens des « classes populaires », et le mot *lore*, « littérature orale », s'oppose au mot *littérature* qui, lui, désigne exclusivement la littérature écrite.

D'entrée de jeu, il s'agit de bien cerner les trois grands genres que le *lore*, la littérature orale, contient, et qui la particularisent : la **légende**, qui se présente comme un récit fondé sur le réel mais amplifié par l'imaginaire (la Corriveau a tué un mari alors que la légende lui en attribue jusqu'à sept) et objet de croyance ; le **conte**, qui met en scène des personnages et des situations purement inventés (Petit Poucet, Cendrillon, Bête à Sept Têtes) ; la **chanson folklorique**, qui raconte une histoire chantée dont les principales catégories se rapprochent tantôt de la légende (voir annexe I) (chanson légendaire ou complainte), tantôt du conte (voir annexe II), plus particulièrement du conte d'animaux et du conte facétieux dans l'exemple du « Corbeau et la corneille » (*idem*).

Une fois ce cadre général bien établi, c'est le répertoire oral des légendes, contes et chansons traditionnelles du Québec qui sera abordé de façon thématique. Deux sources documentaires alimenteront cette démarche : les ouvrages ethnologiques disponibles en librairie ou en bibliothèque et les versions orales recueillies à chaque année par les élèves qui ont suivi le cours. Dans le premier cas, *Le légendaire de la Beauce* de Jean-Claude Dupont reste, à mon avis, le manuel de base : il fournit plusieurs versions des principales légendes québécoises (chasse-galerie, loup-garou, feux follets, lutins, diable) et de contes merveilleux ou facétieux comme « Les trois diables » de Léonce Vachon, un conte populaire repris presque intégralement par Paul Stevens dans son adaptation littéraire intitulée « Le diable et les trois dons ». On peut en outre se procurer l'enregistrement de la version de Vachon aux Archives de folklore de l'Université Laval. Une variante fort différente en a été recueillie en 1995 par une élève du cours (voir annexe III). On trouve également dans *Le légendaire de la Beauce* deux versions de la complainte de « La mariée chez Satan » (voir annexe I), une légende chantée, à plusieurs personnages, qui offre en même temps un intéressant spécimen de chanson dialoguée, les différents protagonistes prenant la parole à tour de rôle, en plus du narrateur qui intervient dans trois couplets.

Cette enquête sur le terrain (voir annexe IV) comprend l'enregistrement de trois légendes, trois contes et trois chansons folkloriques recueillis auprès d'un(e) ou de plusieurs informateur(s) ou informatrice(s), leur transcription partielle (trente minutes) et leur classification sur fiches. Le travail écrit comporte également une table de matière. À la fin de la session, généralement durant les deux dernières semaines, chaque élève sélectionne un extrait de son enquête sur le terrain et le présente en sous-groupe d'une quinzaine d'élèves dans un exposé oral (voir annexe V) de dix à quinze minutes. Des versions souvent étonnantes ont été recueillies encore récemment, dont une légende de fantôme qui se manifestait sous forme de bruits et d'apparitions dans une maison de Sainte-Foy, en banlieue de Québec, au début de 1990, ou encore le conte intitulé « La branche de pappermane » (voir annexe VI), recueilli par Brenda Greene en 1979 auprès de sa mère, Madame Edith Greene, de Nouvelle, en Gaspésie. Une autre version de ce conte, intitulée cette fois « Les p'tits os près de l'arbre » (voir annexe VII), avait été recueillie quatre ans plus tôt, en 1975, à Québec cette fois, par Hélène Audet, une autre étudiante, auprès d'un informateur de Québec. La transcription, ici, est littérale, et reproduit le plus exactement possible la langue parlée utilisée lors de l'enregistrement. Inutile de mentionner que ce conte, dans ses deux variantes québécoises, vient casser à tout jamais le préjugé qui veut que les contes folkloriques sont des contes pour enfants ! La transcription normalisée de la version Greene apparaît ici, tirée du volume *Contes et sortilèges des quatre coins du Québec*, dans lequel ont été sélectionnés trente-huit légendes et cinq contes folkloriques recueillis par des élèves du cours. Ce livre est devenu le manuel de référence depuis sa publication en 1991 car il offre un échantillonnage de versions orales choisies pour accompagner et illustrer la démarche thématique adoptée pour le cours, en légende particulièrement : trois versions orales de la Corriveau, deux de la chasse-galerie, douze de légendes sur le diable, une sur les loups-garous, deux sur les feux follets, une sur les lutins, douze sur les revenants et lieux hantés en alimentent les chapitres. Quatre versions de contes merveilleux, dont « La branche de pappermane », y sont aussi reproduites.



Les sources les plus actuelles et les plus accessibles aux élèves de ce cours proviennent cependant des enquêtes sur le terrain qu'ils ont effectuées depuis 1975 comme travail de session et qui sont déposées dans le Fonds de littérature orale du cégep F.-X.-Garneau où ils sont conservés. Ce volet de l'enquête a permis et permet encore aux étudiantes et aux étudiants qui ont suivi et qui suivent actuellement ce cours de prendre conscience, de l'existence, encore aujourd'hui, de la littérature orale dans leur famille, dans leur région et dans leur entourage de travail ou de collège, et de constater, expérimentalement, la diversité du répertoire oral québécois.

Les auteurs plus ou moins célèbres de la littérature écrite

Si la littérature orale a ses classiques et ses vedettes, la Corriveau se maintient sans conteste en tête de liste au palmarès québécois des légendes, nombreux sont les auteurs d'ici qui se signalent dans leur œuvre par l'intérêt qu'ils portent au répertoire oral et l'utilisation directe ou stylisée qu'ils en font dans leurs écrits. Parallèlement aux versions orales sont donc analysées dans le cours les « adaptations littéraires » qu'en ont tirées Beaugrand avec « La chasse-galerie » et « Le loup-garou », les de Gaspé père et fils avec « La Corriveau » des *Anciens Canadiens* et la « Rose Latulipe » racontée dans



La légende est un récit fondé sur le réel mais amplifié par l'imaginaire ; le conte met en scène des personnages et des situations purement inventés ; la chanson folklorique raconte une histoire chantée dont les principales catégories se rapprochent tantôt de la légende, tantôt du conte, plus particulièrement du conte d'animaux et du conte facétieux.

Ces dernières années, l'ouverture sur le monde et l'internationalisme s'étant peu à peu imposés tant dans les collèges que dans la société en général, le corpus des œuvres littéraires tributaires de sources orales s'est élargi à des auteurs européens, français surtout, de même qu'aux versions orales d'autres pays. C'est ainsi que « Le loup-garou » de Boris Vian fait désormais partie des œuvres étudiées, de même que l'incontournable personnage de Faust, incarnation universelle de tous les pactes avec le diable que l'imaginaire occidental a pu concevoir, à commencer par les tentatives du héros de Saint-Jean-Port-Joli pour accéder lui aussi à la richesse et à la jeunesse éternelle dans *L'influence d'un livre*.

Dans cette logique, des versions orales de légendes de loup-garou de différentes régions de France se sont aussi ajoutées à celles du Québec, plus précisément celles du Bourbonnais et du Berry qui décrivent les loups-garous comme des meneurs de loups et des sorciers, à la différence de ceux du Québec qui sont possédés du diable après sept ans sans avoir fait leurs pâques. L'étude du conte n'a pas non plus échappé à cette vague internationaliste, et une variante russe de « La branche de pappermane » et des « P'tits os près de l'arbre » est désormais mise en parallèle avec ces versions traditionnelles québécoises. Il s'agit de « La flûte qui porte témoignage » (voir annexe VIII) dont Vladimir Propp parle dans la *Morphologie du conte*. Un résumé tiré d'un article de Michel Maillard, « Chants d'outre-tombe. Analyse contrastive de trois contes populaires », est reproduit ici.

un chapitre de notre premier roman, *L'influence d'un livre*, de même que Louis Fréchette avec « Titange » (histoire plutôt humoristique d'une chasse-galerie ratée) et son « Loup-garou » de St-Antoine-de-Tilly, village de la rive sud près de Québec. Mais les auteurs du XIX^e siècle ne sont pas les seuls à avoir puisé à cette mine : les écrivains contemporains s'en sont aussi largement inspirés, dont Anne Hébert avec la pièce *La cage*, nourrie au mythe de la Corriveau, Jacques Ferron avec « Le chien gris », une histoire de loup-garou démythifiée à travers l'humour subtil de ce grand mécène Madeleine Ferron, elle, renoue plutôt avec la croyance au loup-garou dans « L'initiation », et les deux iconoclastes que sont André Brochu et Robert Gravel, grands pourfendeurs d'images traditionnelles s'il en est. Brochu avec « La berluie » affectionne les apparitions fantomatiques très peu orthodoxes, celles sous forme de vieille chaussette par exemple, tandis que Gravel succombe à l'attrait d'un diable à longue queue et avec cornes bien en vue qui va draguer dans les bars les âmes en peine... de compagnie.



Un cours se termine. La littérature orale continue
Le cours « Contes, légendes et chansons folkloriques du Québec » disparaît cette année. Le nouveau programme multidisciplinaire d'Arts-Littérature-Cinéma-Langue et Traduction a été entièrement refondu pour mieux s'adapter aux besoins des étudiants de l'an 2000. C'est là un virage nécessaire, dont les prémisses sont déjà prometteuses. Comme l'écrit Ève Laforge, responsable départementale pour le profil de Littérature dans la présentation officielle de ce nouveau programme débutant à l'automne 2000 : « La littérature est vivante. Elle évolue et traverse le temps et se métamorphose constamment. Elle fait voyager et donne accès aux autres cultures, de maintenant et d'autrefois, mais aussi à soi, à l'ici ».

C'est également sous le signe de la métamorphose que s'effectuera le passage à l'an 2000 pour les « Contes, légendes et chansons folkloriques du Québec », dont il reste un trésor bien gardé, une collection de 9000 versions orales du répertoire traditionnel québécois, sorties tout droit de vingt-cinq années de cueillettes patientes et enthousiastes effectuées par 900 cégépiens et cégépiennes à travers 14 des 19 régions touristiques du Québec, des Îles-de-la-Madeleine à l'Outaouais, en passant par Portneuf, la Beauce, mais aussi par le vaste territoire du Nord, aujourd'hui le Nunavik. Tout cela sommeille pour le moment. Il restera à réveiller bientôt la Belle au bois dormant. Le roi est mort ? Mais « Vive le roi » ! Dans la réalité, comme dans les contes, l'avenir inconnu est porteur de merveilles.

Et Ti-Jean ne dormira jamais que d'un œil.



Le lutin, illustration de Mario Malouin, *Contes et sortilèges des quatre coins du Québec* sous la direction de Nicole Guibault, Québec 1991.

Annexe I *La mariée chez Satan* (variante de l'Île-aux-Coudres)

Narrateur :

Le soir des noces après souper
Trois hommes noirs sont arrivés
Trois hommes noirs sont arrivés
Ont demandé la mariée

Invités et les trois diables :

-La mariée n'est pas ici
Venez donc vous y mettre à table.
-Nous voulons ni boir' ni manger
Mais nous pouvons fort bien danser.

Narrateur :

Ils ont pas fait trois pas de dans'
Qu'la mariée fut enlevée.
La mariée fut enlevée
Sans que personne put l'empêcher

Le lendemain dans son jardin
Le beau galant il s'y promène
C'qu'il aperçoit venir vers lui
Le diable en forme de cavalier.

Diable et le fiancé :

-Oh ! dis-moi donc, mon cher galant
Tes belles noces d'hier au soir.
-Mes belles noces d'hier au soir
La mariée fut enlevée.

Diable :

-Mets donc ton pied dessus le mien
Je t'y f'rai voir Marie, ta mie.
Je t'y mèn'rai, j't'y ramèn'rai
Sans aucun mal, je t'y ferai.

Narrateur et le fiancé :

Quand il fut rendu aux enfers
Il aperçoit Marie, sa mie.
-Marie, ma mie, j'suis-tu la cause
Qu'aujourd'hui si tu es ici.

La mariée :

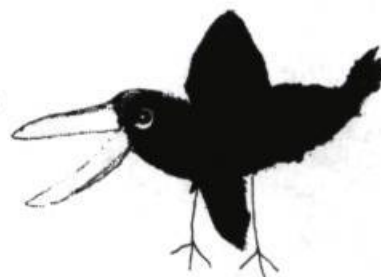
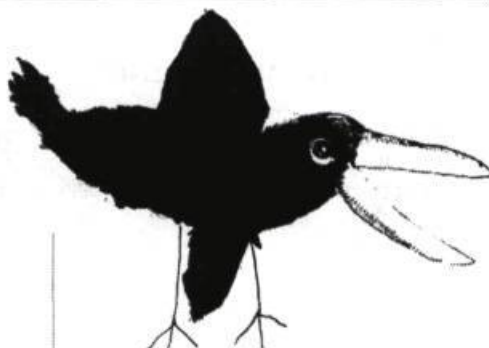
-Oh non ! oh non ! mon cher galant,
Ce n'est pas toi qu'en es la cause.
C'est mes trois méchants frèr' que j'ai
Qu'ont fait jurer de pas m'marier.

La mariée et un diable

-L'anneau d'or que j'ai dans le doigt
Je t'en supplie de m'la laisser.
-Si tu lui ôtes pas ça du doigt,
Je m'en vais t'y trancher le cou.

La mariée :

-Oh ! j'en avais que pour trois mois
Trois mois et puis quelques semaines
À présent qu'ma bague est ôtée
J'en ai pour tout' l'éternité.



Annexe II *Le corbeau et la corneille*

Collection Marc Gagné, ruban 16, n° 522
(29 juin 1972). Enregistrement pour le
microsillon : 1^{er} novembre 1976. Tiré du
disque *C'est dans la Nouvelle-France*,
Tamanoir, TDM-27005.

[C'es]t un corbeau p's un' corneille
Qui voulaient bien se marier,
Mais ils voulaient bien fair' des noces
Mais ils n'avaient pas d'quoi manger.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais ils voulaient bien fair' des noces
Mais ils n'avaient pas d'quoi manger.
Aperçois v'nir un gros renard,
Trois quarts de lard de d'ssus son corps.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais pour du lard nous en avons
Mais c'est du pain que nous manquons,
Aperçois v'nir un gros lapin,
Av(é) quinze pains de d'ssus ses reins.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais pour du pain nous en avons
Mais c'est du rhum que nous manquons,
Aperçois v'nir une souris,
Av(é) trois barils de d'ssus sa queue.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais pour du rhum nous en avons
Mais c'est des fill's que nous manquons.
Aperçois v'nir une saut'relle,
Av(é) quinze fill's de d'ssus ses ailes.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais pour des fill's nous en avons
C'est des garçons que nous manquons.
Aperçois v'nir un gros croupion,
Av(é) quinz' garçons d'ssus son crou-
pion.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais pour des garçons nous en avons,
[C'es]t un joueur de violon que
nous manquons.
Aperçois v'nir Monsieur le Rat,
Av(é) son violon dessous son bras.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

-Entrez, entrez, Monsieur le Rat,
La chatte, ell' n'y est pas.
Mais quan(t) la chatte entendit cela,
Du haut, ell' saute haut en bas.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Mais quan(t) la chatte entendit cela,
Du haut, ell' saute haut en bas.
Ell' [lu]i a fait perdr' son arcanson,
Ell' [lu]i a fait briser son violon.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Ell' [lu]i a fait perdr' son arcanson,
Et ell' [lu]i a fait briser son violon.
-Ah ! si j'avais resté chez nous,
À grignoter dans mon trou.

Li lon la, lam' tur'lure,
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Si j'avais resté chez nous,
Et à grignoter dans mon trou,
Et à ronger des épis d'blé,
Mon violon n's'rait pas brisé.

Li lon la, lam' tur'lure
Des trompeurs, oui, 'l y en aura.

Annexe III

Le diable berné

C'était un couple qui vivait dans la forêt. Le mari avait perdu son emploi et il leur restait presque plus rien à manger. Un soir, le mari dit à sa femme : « J'frais n'importé quoi pour pouvoir avoir beaucoup d'argent ». En prononçant ces paroles, le diable apparut. Le diable leur proposa quelque chose. Il leur dit : « J'vous donne trois vœux, un vœu par an, mais en échange, vous me donnez votre âme ». Le couple accepta, mais à une seule condition : « Notre âme, on t'la donne seulement qu'après nos trois vœux ». Le diable accepta. Le premier vœu, c'est le mari qui l'a fait, y dit : « J'aimerais avoir beaucoup d'argent pour pouvoir manger à ma guise ». Pendant toute l'année, ils ont pu manger tout c'qu'i voulaient. La deuxième année arriva. C'est la femme qui fait le vœu. Elle dit : « J'aimerais ça avoir un enfant ». Pendant la deuxième année, elle eut un beau p'tit garçon. La troisième année arriva, le diable dit : « C'est votre dernier vœu, après j'peux prendre votre âme ». La femme, douteuse, regarda son mari, elle regarda le diable et lui dit : « Mon dernier vœu, c'est que jamais que tu nous prendras notre âme ». Le diable n'avait donc pas le choix. Il accepta et partit. Plus jamais on n'a entendu parler du diable.

[1,12 min.]



Osias Leduc, Tête de diable, étude, vers 1891.

Annexe IV

L'enquête sur le terrain

Objectif

Recueillir 3 légendes, 3 contes et 3 chansons folkloriques du Québec, les enregistrer sur cassette, en faire la transcription partielle (30 minutes d'enregistrement) et les clarifier sur fiches.

Démarche

1. Dès le début de la session, établir des contacts et trouver un(e) ou des informateur(s) ou informatrice(s) pour le répertoire à recueillir.
2. Enregistrer ces informateurs(s) ou informatrice(s) :
 - Enregistrement continu de l'entrevue.
 - Ne rien couper.
 - Si questions de l'enquêteur, enregistrer aussi ces questions.
 - **Ne rien effacer** après l'entrevue.
3. Transcription :
 - Transcrire l'équivalent de 30 minutes, suivies ou non, de l'entrevue.
 - Chaque conte, légende ou chanson doit être **complet** dans la transcription.
 - Si un passage est inaudible, ne rien « inventer » ou « déduire ». Indiquer par [...] qu'une partie de l'entrevue n'a pu être transcrite. Indiquer le temps approximatif de la coupure : [5 sec.] [+ ou - 2 min.].
4. Classification :
 - Sur fiches documentaires.
 - Sur chaque fiche : nom de l'inf., son âge, son lieu de naissance, son ou ses lieu(x) de résidence, de qui il ou elle tient son répertoire, le nom de l'enquêteur, la date de l'enquête.
 - Trois types de fiches (indiqué en haut à droite) : sujet (titre et genre : conte, légende ou chanson), informateur (nom de l'inf.), localisation (lieu ou région où l'enregistrement fait).

FICHE SUJET	Légende Le diable beau danseur Louis Côté 28 ans 2420 rue Petit Petit, St-Madrigal, QC De son grand-père, Napoléon Côté de Villageville Nathalie P..... Novembre 1989.		
	FICHE INFORMATEUR	Légende Diable beau danseur Louis Côté 28 ans 2420 rue Petit Petit, St-Madrigal, QC De son grand-père, Napoléon Côté, Villageville Nathalie P..... Novembre 1989.	Louis Côté St-Madrigal Coeur du Québec
		FICHE LOCALISATION	Diable beau danseur Louis Côté 28 ans 2420 rue Petit Petit, St-Madrigal, QC De son grand-père, Napoléon Côté, de Villageville Nathalie P..... Novembre 1989.

Annexe V

Une communication orale de dix (10) minutes présentant la façon dont s'est déroulée l'enquête sur le terrain, les informateurs et informatrices rencontrés, et le répertoire recueilli. Le dernier 5 minutes est alloué à la présentation et à l'audition d'un extrait de votre enquête, et aux questions.

1. Comment se sont faits les contacts, où vous êtes allés, dans quelles conditions et quels lieux s'est faite l'interview, etc. ?
2. Qui sont vos informateurs et informatrices (noms, âge, métier, lieu de naissance, lieu de résidence, traits particuliers, connaissances du folklore etc.) ?
3. Quelles légendes, chansons et contes avez-vous recueillis, transcrits ou pas ?
4. Choisir une ou deux chansons, une ou deux légendes, ou un extrait de contes ou légendes plus longs, ou un conte de moins de 5 minutes, le(s) présenter, et le(s) faire entendre par un extrait de votre enregistrement.

Évaluation

Langue parlée (vocabulaire, prononciation, structure des phrases) : 3
Contenu (Conditions : 2, Informateurs/informatrices : 2, Répertoire : 4, Extrait : 4) : 12
Total : 15.

Annexe VI La branche de pappermane

Ah ! les contes, on a passé notre enfance à s'en dire. Dans ce temps-là, il n'y avait pas de télévision et notre passe-temps, avant d'aller se coucher, c'était de se conter des histoires. Il y en a une en particulier, je voudrais bien savoir le nombre de fois qu'on se l'est contée ! C'était l'histoire de la branche de pappermane.

Il était une fois un homme et une femme qui avaient un petit garçon et une petite fille. Un bon jour, la mère dit à ses enfants : « Ti-Jean et Pierrette, vous allez aller chercher des branches de pappermane ». Les enfants ne semblaient pas enchantés par cette corvée, mais à force de se faire prier, ils acceptèrent.

Le petit garçon n'était pas très vaillant, mais la petite fille, elle, commença immédiatement à en chercher. Le gamin en trouva une petite, pas plus : il préférait s'amuser et courir les lièvres sans s'occuper de chercher des branches de pappermane. Vers quatre heures, les enfants décidèrent de s'en aller. La petite fille dit à son frère : « Moi, j'en ai assez, je retourne à la maison ». Son frère lui répondit : « Tu vas me donner de tes branches pour faire voir que j'en ai autant que toi ». Et sa petite sœur : « Ah non ! Tu n'avais qu'à chercher comme moi ; tu as passé ton temps à t'amuser ». Le petit garçon la menaça : « Donne-moi une branche ou je te tue ». « Il n'en est pas question », répondit Pierrette. Ils continuèrent à se chamailler de cette façon-là pendant encore un bout de temps. Finalement, le petit garçon s'élance sur sa petite sœur et la tue avec une roche. Mais quand il réalisa ce qu'il avait fait, il pensa : « Je ne peux tout de même pas la laisser là, et me compromettre ». Alors il prit le corps de sa sœur, le coupa en petits morceaux avec un couteau qu'il avait dans ses poches et il la cacha sous une grosse roche en gardant, toutefois, un os de sa tête.

Ceci fait, il prit les branches de pappermane et il retourna à la maison. Rendu chez lui, sa mère le complimenta : « Comme tu es vaillant ! » Elle était toute surprise qu'il ait trouvé tant de branches.

Quand l'heure du souper arriva, le père rentra et demanda à la femme : « Où est Pierrette ? » La mère répondit : « Je ne sais pas, les enfants ont ramassé des branches de pappermane cet après-midi... » Le petit garçon dit : « Elle s'en venait en ramassant des fraises et des framboises. Moi, j'étais fatigué, je voulais rapporter mes branches de pappermane, ça ne me disait pas de perdre mon temps là ».

Six heures sonnèrent, puis sept heures, puis huit heures, et bientôt la noirceur tomba. Les parents commençaient à être inquiets. L'homme prit donc une décision : « La meilleure chose à faire, c'est que j'attelle le cheval et que je parte à sa recherche ». Il partit avec un fanal et commença à chercher sa fille, mais en vain. Cependant, son chien, qui était fin et rusé, reniflait du côté de la roche. L'homme était découragé, il était sur le point de retourner à la maison en espérant que sa petite fille soit revenue. Mais le chien commença à gratter, à gémir et à faire voler la terre autour de la roche. « Qu'est-ce qu'il a trouvé là ? » pensa l'homme. Il descendit de sa voiture, s'approcha de la roche et la souleva. C'est alors qu'il vit sa petite fille, coupée en morceaux. Ah ! Qu'il était triste ! Et comme il était fâché contre son fils !

Il retourna à la maison et en chemin, il ramassa toute la paille, l'écorce et le bois sec qu'il put trouver. Rendu chez lui, il dit à son fils : « Tu vas monter dans ta chambre et tu vas te déshabiller ». « Pourquoi papa ? » demanda son fils. « Je te le dirai bientôt » répondit l'homme. Le petit garçon, bien sûr, écouta son père. Ensuite, le père ordonna : « Viens te coucher sur la paille avec moi ». « Pourquoi papa ? » demanda Ti-Jean. Et son père de répondre : « Je te le dirai bientôt ». Ils se couchèrent donc : l'enfant n'avait pas le choix. Quand enfin l'homme vit que le petit garçon était endormi, il se leva et s'aperçut que l'enfant avait un os dans la main. Il laissa le petit garçon dormir et mit le feu à la paille. Ti-Jean commença à crier : « Pourquoi papa ? » Son père cria : « Brûle tandis que tu y es ! » Et il souffla sur l'os... C'est alors qu'il entendit une chanson :

C'est toi mon petit frère qui m'as tuée,
Pour une branche de pappermane
Que tu m'as volée,
Que tu m'as volée.

Et le petit garçon a brûlé là.



La branche de pappermane, illustration de Mario Malouin, *Contes et sortilèges des quatre coins du Québec* sous la direction de Nicole Guilbault, Québec 1991.

Annexe VII

Les p'tits os près de l'arbre

C'est l'histoire d'un bonhomme qui aimait ben gros sa femme, pis qui avait deux, trois p'tits gars pis une p'tite fille. La p'tite fille, a r'semblait à deux gouttes d'eau comme sa femme pis l'bonhomme i' l'aimait ben gros.

Un bon jour, la mère est morte. Ça fait, comme l'père travaillait dans l'bois, pis qu'it'était pas là dans la s'maine, i'a décidé d'se r'marier. I'a r'marié une femme. Mé la femme, c'tait une ben mauvaise femme, pis a'l'haissait ben gros la p'tite fille par'que justement, la p'tite fille a r'semblait à sa mère, pis son père l'aimait ben gros, sa mère.

C'fait que, comme a'l'haissait ben la p'tite fille, a décidé d's'en débarrasser. Alors une bonne semaine, l'père est parti travailler, pis durant la s'maine, la mère a, la belle-mère a pris 'a p'tite fille, pis a' l'a tuée, a l'a faite cuire. Pis avec, 'a faite des pâtes. Avec les os, a' savait pas trop quoi faire, ça fait qu'a' les a ch'tés.

Pis ses p'tits frères quan't'ont vu ça, l'ont ramassé les os pis i' sont allés les enterrer dans l'bois. Pis la bonne femme leur 'za dit : « Écoutez, fermez vot' gueule, dites pas ça à vot' père, par'que si vous dites ça à vot' père, m'a vous faire 'a même affaire que j'ai faite à vot' sœur ! »

Ça fait que, en fin d's'maine, l'bonhomme est r'venu d'travailler ; i' cherchait sa p'tite fille, i' l'aimait ben gros, a' r'semblait ben gros à sa femme qu'i' aimait ben gros.

C'fait qu'la bonne femme qu'a i'a dit : « Ah ! est partie, 'est partie s'amuser avec d'aut' là, pis 'est partie à l'aut' village, des affaires comme ça ! »

Ça fait qu'l'bonhomme i'en'a pas fait d'cas, pis l'lundi i'est r'monté dans l'bois, travailler.

Pis là, i'a passé dans l'bois à côté, pas loin en tout cas d'l'arbre où les p'tits gars avaient enterré la p'tite fille. Pis en passant, i'a entendu une p'tite chanson, c'tait comme la voix d'sa p'tite fille ; la chanson a'disait :

Ma mère m'a tuée,
Mon père m'a mangée,
Mes p'tits frères m'ont ramassée,
Pleurez, pleurez,
Mes p'tits os près de l'arbre.

L'bonhomme i' comprenait pas trop qu'est-c'qui s'était passé. I' continue pis i'dit : « J'ai entendu une voix ». I' continue pis i' s'en va travailler toute sa s'maine. Pis dans s'maine, pour manger, i'a mangé les pâtes qu'la bonne femme avait faites avec la p'tite fille.

Avant 'a fin d's'maine, i'a r'descendu. En r'passant dans l'bois a' même place, i'entend encore la p'tite chanson, 'a p'tite chanson qui disait :

Ma mère m'a tuée,
Mon père m'a mangée,
Mes p'tits frères m'ont ramassée,
Pleurez, pleurez,
Mes p'tits os près de l'arbre.

I'a trouvé ça drôle d'entendre la chanson, mé i'n'a pas fait plus d'cas qu'ça, pis i'est r'venu à la maison.

À maison, i'cherche sa p'tite fille, pis i'trouve pas 'a p'tite fille. I' d'mande a' bonne femme : « Oû's qu'est ma p'tite fille ? » Par'qu'i' aimait gros, a r'semblait gros à sa femme, à sa femme à

lui. Ah ! la bonne femme a' dit : « Est partie là, 'est allée s'amuser là, pis a va p't'être r'venir tantôt là, t'sé ».

En tout cas, 'passe la fin d's'maine la p'tite fille est pas r'venue. C'fait que l'lundi, l'bonhomme est obligé de r'partir dans l'bois. I'est r'monté dans l'bois.

En r'passant encore a' même place qu'avant, qu'la fois précédente, su' son ch'min, i'entend encore la voix, la voix qui chantait la même p'tite chanson :

Ma mère m'a tuée,
Mon père m'a mangée,
Mes p'tits frères m'ont ramassée,
Pleurez, pleurez,
Mes p'tits os près de l'arbre.

Là, i'a trouvé ça ben, ben étrange. I' dit : « Comment ça s'fait ça, c'est ma p'tite fille ! » I'a ch'té un coup d'œil aux alentours. Pis comme i'a pas vu sa p'tite fille, ben i'a continué. I' dit : « J'dois entendre des voix, ch'é pas qu'est-ce qui s'passe ! » Pis i'a travaillé toute sa s'maine dans l'bois.

La fin d's'maine suivante, ben i'a r'descendu comme de raison. Pis en r'venant a' même place, i'entend encore la même p'tite chanson :

Ma mère m'a tuée,
Mon père m'a mangée,
Mes p'tits frères m'ont ramassée,
Pleurez, pleurez,
Mes p'tits os près de l'arbre.

« Ah ! ben là, i' dit, écoute un peu, ça' pas d'bon sens, c'fait deux s'maines que j'passe icitte, c'fait quat'fois, en descendant pis en r'montant dans l'bois, pis j'entends tout l'temps la même p'tite chanson. C'est ma p'tite fille ça, où's qu'a'l'est, ma p'tite fille ? »

Ça fait qu'i' commence à chercher dans l'bois pis là, quand i' s'éloignait, i'entendait la chanson, mé i' l'entendait ben plus bas. C'tait jusse une p'tite chanson, pis c'tait tout jusse si l'entendait.

Pis va à droite, va à gauche, pis là t'sé, i'criait à sa p'tite fille, i'criait mé ça répondait pas, c'tait rien qu'la p'tite chanson qu'i' entendait. En tout cas cherche, cherche, cherche. Tout à coup, i' s'approche pis i' s'approche de plus en plus d'l'arbre où les p'tits frères avaient caché la p'tite fille, enterré ses os pis là, i'entend la chanson comme i' faut :

Ma mère m'a tuée,
Mon père m'a mangée,
Mes p'tits frères m'ont ramassée,
Pleurez, pleurez,
Mes p'tits os près de l'arbre.

Ah ! ben i' dit : « Maudit, c'est a voix d'ma p'tite fille ! »

Pis plus i' s'approchait, plus i' l'entendait fort, pis i' s'colle l'oreille s'a terre pis là, i' s'est ben aperçu qu'ça v'ait d'la terre. « Quesse qu'c'est ça ! » 'prend sa hache, i'avait pas d'pelle, 'prend sa hache pis 'commence à faire un trou dans 'terre avec sa hache. Pis avec ses mains, pis en'oye donc ! I' trouve les p'tits os. I' s'tait ben aperçu qu'c'taient des os d'enfant. I' 'est a ramassés, i' 'és a mis dans un linge pis quand i' 'és a eu ramassés, la voix s'est éteinte. C'fait qu'i' était sûr qu'c'tait sa p'tite fille qui avait été enterrée là !

I' s'en va à maison. Arrive dans maison, i' dit à bonnefemme : « Aie ! Oû's qu'est ma p'tite fille ? » La bonne femme a' v'nait pour conter encore la même ment'rie. I' dit : « Non, non, » i' dit, « ch'te crois pas ! » Pis i' déballe les p'tits os s'a table. I' dit : « C'est quoi

ça ? » Aïe ! La bonne femme est v'nue mal, rouge, pis là, les p'tits gars comme i'avaient p'us peur d'la bonnefemme parc' qu'il avaient vu que l'père avait découvert l'affaire, i'ont toute raconté l'affaire.

Aïe ! L'bonhomme a pris la bonnefemme pis l'a crissée dans l'poêle. Pis au fur et à mesure qu'la bonnefemme brûlait, qu'a criait, au fur et à mesure qu'a mourrait, la p'tite fille, tous ses os se sont tout r'collés, la chair est r'venue, la peau est r'venue pis quand la bonnefemme est morte, la p'tite fille est r'venue vivante.

Aïe ! Toute le monde était content, tout l'monde était heureux, joyeux dans maison, le père était heureux d'avoir r'trouvé sa p'tite fille. Mé i' va toujours s'rapp'ler d'la p'tite chanson qu'i'avait entendue dans l'bois, pis qui a permis de r'découvrir la p'tite fille, pis de ramener la p'tite fille a'vie. La chanson c'est :

Ma mère m'a tuée,
Mon père m'a mangée,
Mes p'tits frères m'ont ramassée,
Pleurez, pleurez
Mes p'tits os près de l'arbre.



Annexe VIII

La flûte qui porte témoignage (résumé)

Un pope et sa femme ont deux enfants : un garçon nommé Ivanouchka (le petit Ivan) et une fille un peu plus âgée que lui : Alionouchka. La fillette, qui s'en va cueillir des fraises dans la forêt, emmène Ivanouchka avec elle, à la demande de sa maman.

Ils restent assez longtemps dans le bois. Le garçon cueille une plus grande quantité de fraises que sa sœur, qui en ressent de la jalousie. Fatigué, le petit s'endort. Pendant son sommeil, Alionouchka le tue et l'enterre sur place. Puis elle revient à la maison avec sa double cueillette. Comme ses parents l'interrogent au sujet d'Ivan, elle prétend qu'il s'est perdu en forêt. Les recherches de la famille se révèlent inutiles.

À l'endroit où repose le corps de l'enfant, pousse un roseau. Quelque temps plus tard, un berger le coupe et en fait une flûte. Chaque fois qu'il souffle dans son chalumeau, celui-ci chante les circonstances du meurtre et dénonce la coupable. Ce chant plaintif est répété cinq fois dans des circonstances différentes. Pour finir, il vient aux oreilles des parents qui punissent leur fille en la chassant de chez eux.

LES AUDITIONS DE L'ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE

Venez nous faire une scène !

La période d'inscription aux auditions et concours d'entrée de l'École nationale de Théâtre (ÉNT) pour l'année scolaire 2000-2001 est en cours jusqu'au 15 février 2000. L'an dernier, 1 225 candidats se sont inscrits pour l'un ou l'autre des quatre programmes offerts en français et en anglais – soit Interprétation, Écriture dramatique, Scénographie et Production – et 54 nouveaux élèves ont été admis.

« Le talent est notre critère fondamental d'admission. Le processus de sélection est rigoureux et les candidats doivent prendre le temps de bien se préparer. Les scènes qu'ils présentent et les travaux qu'ils soumettent nécessitent une certaine vision artistique, un point de vue singulier sur le théâtre », souligne le directeur général de l'ÉNT, Simon Brault. L'ouverture d'esprit, la curiosité, un imaginaire et une vie intérieure riches, un parcours de vie intéressant sont bien entendu des atouts.

Axé sur la pratique et dispensé par des professionnels actifs dans leur domaine, l'enseignement offert à l'École nationale de théâtre favorise l'intégration rapide des finissants sur le marché du travail. Parmi les diplômés de l'ÉNT, mentionnons Lou Arteau, Marc Beaupré, Olivier Choinière, René Richard Cyr, Yves Desgagnés, Noémie Godin-Vigneault, Élise Guilbeault, Dominique Lemieux (costumière au Cirque du Soleil), Didier Lucien, Wajdi Mouawad, François Papineau et Julie Vincent.

Les personnes intéressées à obtenir la brochure d'inscription peuvent téléphoner à l'École nationale de théâtre au (514) 842-7954 ou écrire à info@ent-nts.com. Les renseignements nécessaires à l'inscription se trouvent également sur notre site WEB à l'adresse suivante : www.ent-nts.com. L'École nationale de théâtre remercie TransCanada, partenaire de la tournée d'auditions 2000-2001.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : VALÉRIE RHÊME, SERVICE DES COMMUNICATIONS (514) 842-7954, POSTE 156